

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Vieillir comme on a vécu : la clé pour décoder la vieillesse de demain

To age as one has lived: the key towards understanding the aged of tomorrow

Envejecer como se ha vivido: una pista para comprender la vejez de mañana

Nicole Marcil-Gratton

Number 23 (63), Spring 1990

Vieillir et mourir. À la recherche de significations

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033994ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033994ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marcil-Gratton, N. (1990). Vieillir comme on a vécu : la clé pour décoder la vieillesse de demain. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (23), 57–66.
<https://doi.org/10.7202/1033994ar>

Article abstract

The demographics of aging is upon us. Nothing can henceforth prevent the grey-haired generation from occupying an increasingly important place in the community. However, if aging is a process which begins at birth in everyone's life, for society, it is also the result of a progression which is already well established in the characteristics of its younger population. To better understand how society will age, one should avoid employing a "mirror" perspective in projecting the image transmitted by the aged today into the future. This article explores lifestyles in the younger generations with the aim of detecting indicators of a possible improvement in the way we will cross the threshold into old age in future.

Vieillir comme on a vécu : la clé pour décoder la vieillesse de demain *

N. Marcil-Gratton

La vie est vieillissement, postulent les promoteurs de ce numéro de la *RIAC*. Le vieillissement est à l'image de la vie, nous permettra-t-on de renchérir. Et c'est là la démarche qui devrait articuler tout essai de définition de la société vieillie qui sera bientôt la nôtre, au Québec comme dans la plupart des pays de l'Occident. Vieillir, individuellement ou collectivement, est un processus déjà bien inscrit dans les caractéristiques que nous acquérons tout au long de l'existence. L'étude des vieux en devenir que sont les adultes d'aujourd'hui devrait donc permettre de déceler des indicateurs de ce que sera demain la vieillesse.

Nous serons alors, certes, nombreux à être vieux, mais nous serons des vieux différents de

ceux d'aujourd'hui, puisque la somme de nos cheminements individuels nous aura en moyenne conduits à des états différents des leurs. Et si ces cheminements différents pointaient surtout en direction d'une meilleure qualité de vie et d'une plus grande autonomie, alors pourrions-nous alléger quelque peu le sombre tableau habituellement proposé pour dépeindre les sociétés où les personnes âgées seront bientôt deux fois plus nombreuses que les enfants.

Cette problématique, déjà présentée ailleurs (Marcil-Gratton et Légaré, 1987), sous-tend présentement les efforts de recherche de notre équipe. Nous en présentons ici quelques-uns des premiers résultats. Qu'on nous permette auparavant d'insister quel-

que peu sur les aspects quantitatifs du vieillissement de la population québécoise. Cela permettra au lecteur moins averti de mieux saisir les enjeux en cause. Par ailleurs nous pourrions, au fur et à mesure de nos découvertes sur les caractéristiques des futurs vieux, en mesurer l'impact concret en termes de nombre de personnes concernées. Cela pourra sans doute nous éviter d'être indûment taxés d'optimisme naïf et d'inconscience quant aux vraies données du problème.

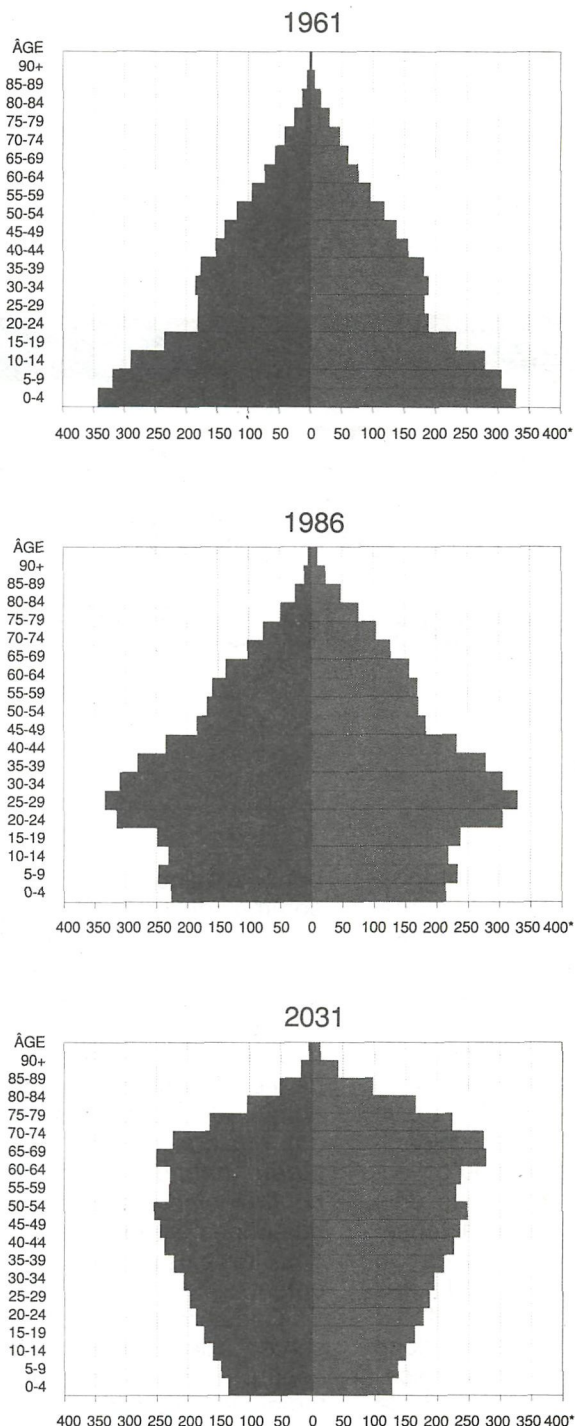
De la pyramide au champignon nucléaire

En 1961, la pyramide des âges du Québec, de par sa forme triangulaire presque parfaite (figure 1), justifiait de façon éclatante la conception graphique de

58

la structure par âge d'une population que s'en étaient faite les premiers dessinateurs : à la base, une fécondité prodigieuse faisait naître les bébés nombreux et désormais en santé ; au sommet, une mortalité encore forte faisait rapidement disparaître les générations qui avaient franchi le cap des 65 ans, cap qu'on n'hésitait guère à qualifier de « seuil de la vieillesse ». Mortalité et fécondité ont subi depuis des évolutions qui sont en voie de produire une véritable révolution de la structure des âges. En 1986, des distorsions majeures sont déjà visibles : une population de jeunes qui n'en finit pas de rétrécir, une population d'actifs qui souffre du ballonnement produit par les générations du baby-boom, et une population âgée qui ne se contente plus de mourir mais repousse la dernière frontière d'un troisième vers un quatrième âge.

Que peut-on prévoir pour le siècle qui s'amorce ? Une structure par âge qui s'éloignera rapidement de la pyramide classique pour adopter des allures peu rassurantes de champignon nucléaire : des bébés qui continueront de manquer à l'appel, mais surtout, de façon plus certaine, des vieux et des vieilles qui s'accrocheront de plus en plus longtemps à la vie, en termes relatifs comme en nombres absolus. Rarement un dessin techni-



* Milliers.

Sources : 1961 et 1986, recensements du Canada de 1961 et de 1986 respectivement; 2031, BSQ.

Figure 1 - Pyramide des âges, Québec, 1961, 1986 et 2031

que comme celui qui est présenté à la figure 1 peut-il d'un seul balayage visuel semer aussi rapidement dans les esprits l'appréhension d'une catastrophe prochaine. Appréhension par définition vague et imprécise parce qu'elle repose sur une certaine image du vieillissement ; appréhension par ailleurs fondée, numériquement parlant, puisque la croissance de la population âgée est désormais mathématiquement inéluctable. Le vieillissement de la population constitue la première évolution sociale que la démographie ait pu se permettre de prédire avec toute la précision dont elle aimerait pouvoir plus souvent se vanter. Les chiffres avancés¹ pour le Québec en ce qui concerne le nombre de *personnes âgées de 65 ans et plus* et leur proportion dans la population totale sont les suivants (Québec, BSQ, 1986) :

	N (000)	%
1961	306	5,8
1981	569	8,8
1986	654	9,9
2001	976	12,9
2011	1 082	15,1
2021	1 367	19,2
2031	1 609	23,3

Tous ces futurs vieux sont déjà nés et, hormis un cataclysme, rien ne pourra empêcher qu'ils atteignent nombreux le seuil de la vieillesse. Ayant doublé une première fois son nombre et sa proportion de 1961 à 1986, la population âgée s'apprête à récidiver au cours du premier quart du XXI^e siècle. Qu'une tête sur quatre affiche ou cache des boucles blanches n'est pas un fantasme, c'est une réalité que nous sommes à construire. Remercions le ciel de pouvoir pour une fois voir venir les événements, puis essayons d'en mieux comprendre les composantes.

Les nombres n'ont pas ici pour seul objet de semer la panique, ils sont également là pour être apprivoisés.

Ne pas avoir peur des nombres, les apprivoiser

Apprivoiser les nombres, ça n'est pas qu'une figure de style. Tout bon statisticien sait que d'une même donnée, un usager astucieux, un malhonnête et un machinal feront trois analyses très différentes, dont les conclusions risquent fort de s'opposer. Pour apprivoiser un nombre, il faut d'abord le replacer en contexte, puis aller au-delà de la simple quantité pour en saisir l'essence propre.

Le vieillissement de la population n'échappe pas à la règle. La seule perspective de passer de 600 mille personnes âgées à plus de 1,5 million d'ici quarante ans n'est certes pas négligeable, et la situation est d'autant plus impressionnante que le doublement des vingt-cinq dernières années ne s'est pas fait sans contrecoups. Cependant, demandons-nous jusqu'à quel point le fait de savoir que cette croissance est en marche n'est pas en soi un frein à notre capacité d'adaptation.

Prenons un exemple à rebours dans notre passé récent. Si, en 1960, au moment où nous nous apprêtions collectivement à investir de façon massive dans la formation de la jeunesse du Québec, un démographe avait eu la perspicacité² de prévoir la chute remarquable de la fécondité qui allait s'étendre sur au moins vingt-cinq ans, quelles attitudes auraient fait surface ? De 1961 à 1986, la population des jeunes Québécois de moins de quinze ans s'est vue réduite de quelque 500 000 âmes. Si cette perspective nous avait été présentée alors comme aussi certaine et inévitable que celle du vieillissement aujourd'hui, aurions-nous eu le même enthousiasme, aurions-

nous déployé la même énergie et consenti les mêmes efforts pour exploiter une ressource apparemment aussi tarissable ? Il y a fort à parier que la morosité se serait emparée des esprits et que nous aurions pu rater la plus fondamentale des réformes issues de la Révolution tranquille, celle de l'accès à l'éducation.

Aujourd'hui, cette même forme de morosité semble envahir les attitudes face au vieillissement, lequel ajoutera dans les vingt-cinq années qui viennent autant de vieux supplémentaires que nous avons perdu de jeunes au cours des vingt-cinq dernières. Certains proposeront, non sans raison, que gérer l'absence de 500 000 jeunes et gérer la présence de 500 000 vieux de plus ne se mesurent guère sur les mêmes échelles. Nous en sommes : nous avons fait le parallèle afin de démystifier la seule valeur du nombre.

Beaucoup plus fondamentalement, c'est l'image même de la vieillesse telle qu'elle nous est constamment projetée qu'il nous faut décoder. Le souffle de panique face au vieillissement qui s'annonce est d'autant plus compréhensible qu'il prend racine dans ce qu'a été la vieillesse jusqu'à maintenant ; il est à notre avis d'autant plus contestable qu'il sous-estime les changements considérables qui se préparent chez ces vieux en devenir qui ont aujourd'hui 50, 40, ou 30 ans.

Le seuil désuet du 65^e anniversaire

Dire de ces futurs vieux qu'ils le deviendront très exactement le jour de leur 65^e anniversaire de naissance constitue le premier dogme à réviser. Ce seuil commode, qui nous a permis de définir la vieillesse dans le but louable de mieux répondre à ses besoins, n'a jamais été exempt d'arbitraire. Associé dès l'origine à l'âge de la retraite, il correspondait aussi de

60

très près à la vieillesse, si l'on en juge par les conditions de survie. En effet, lorsque le chancelier allemand Bismarck, à qui on attribue souvent la paternité du seuil de 65 ans, a promulgué en 1889 sa loi sur l'assurance-vieillesse, y rendant admissibles ceux qui étaient parvenus à cet âge, l'espérance de vie à la naissance ne dépassait guère 40 ans. Cette mesure sociale ne touchait donc qu'une minorité de la population : environ 33 % des hommes et 38 % des femmes survivaient alors jusqu'à cet âge au Québec (Bourbeau et Légaré, 1982). Les élus n'étaient pas seulement plutôt rares, ils possédaient sans doute aussi tous les attributs des « vrais » vieux : le grand âge et ses petites misères les avaient rejoints, puisque en moyenne il ne leur restait plus que quelque six années à vivre.

Le XX^e siècle, tout en maintenant solidement cette barrière artificielle entre les vieux et les autres, a fait ce cadeau inédit d'une tranche de vie nouvelle à la très grande majorité des individus. Aujourd'hui, 75 % des Québécois et 87 % des Québécoises atteindront ce fameux cap des 65 ans, pour se voir ensuite classés sans discrimination dans les rangs de la population âgée. Or si, pour définir la vieillesse, nous avons conservé les exigences de survie retenues à l'époque de Bismarck, le seuil de la vieillesse devrait plutôt

se situer aujourd'hui à 80 ans pour les hommes et à 85 ans pour les femmes, âges auxquels accèderont désormais au Québec 33 % des hommes et 38 % des femmes, avec une espérance de vie ultérieure d'environ six ans (Canada, Statistique Canada, 1989). Ainsi révisé, le vieillissement perdrait soudainement sa puissance alarmiste puisque, par exemple, le Québec ne compterait plus aujourd'hui que 121 300 « vieux » âgés de plus de 80 ans, soit 1,8 % de sa population totale, et n'en prévoirait que 311 700 en 2011, soit moins de 5 % de l'ensemble de ses citoyens.

Notre intention n'est pas ici de prétendre que l'allongement de la vie au XX^e siècle s'est traduit par un transfert automatique des aléas de la vieillesse à un âge plus avancé. C'est un fait maintenant acquis que les progrès de l'espérance de vie, particulièrement au cours des dernières décennies, se sont accompagnés d'une croissance des années passées en état d'incapacité (Québec, CASF, 1983). Ce phénomène concerne cependant davantage les très grands âges.

Or rappelons ici que le spectre du vieillissement dans ses dimensions les plus imposantes ne se fonde pas uniquement sur l'augmentation sans doute inquiétante du nombre des très âgés, mais aussi sur la croissance de la population des « jeunes vieux » : des 500 000 personnes âgées supplémentaires que nous prévoyons pour le Québec vers 2011, la moitié n'auront fait que gonfler les groupes d'âge de 65 à 74 ans. C'est à leur sujet surtout que l'immuabilité du seuil traite-vieillesse mérite d'être renversée.

Pourquoi hésite-t-on encore tant à reconnaître la réalité nouvelle de ces « jeunes vieux » et leur potentiel inutilisé, que nous laissons se développer en continuant de l'envisager surtout

comme un problème en croissance exponentielle ? Parce que certaines des évolutions sociales en matière de vieillissement au cours des dernières décennies sont allées à contre-courant de l'évolution numérique et qualitative de la population dite âgée. Et parce que cette population âgée qui a doublé depuis vingt-cinq ans n'avait pas acquis certaines des caractéristiques qui permettront aux adultes d'aujourd'hui de passer le seuil des 65 ans de façon plus autonome. La thèse est difficile à démontrer ; pour bien le faire il nous faudrait disposer de nombreuses données rétrospectives permettant de comparer l'histoire de ceux qui sont déjà vieux à l'histoire de ceux qui se préparent à le devenir. Cependant, certains des changements fondamentaux qui s'annoncent peuvent déjà être illustrés.



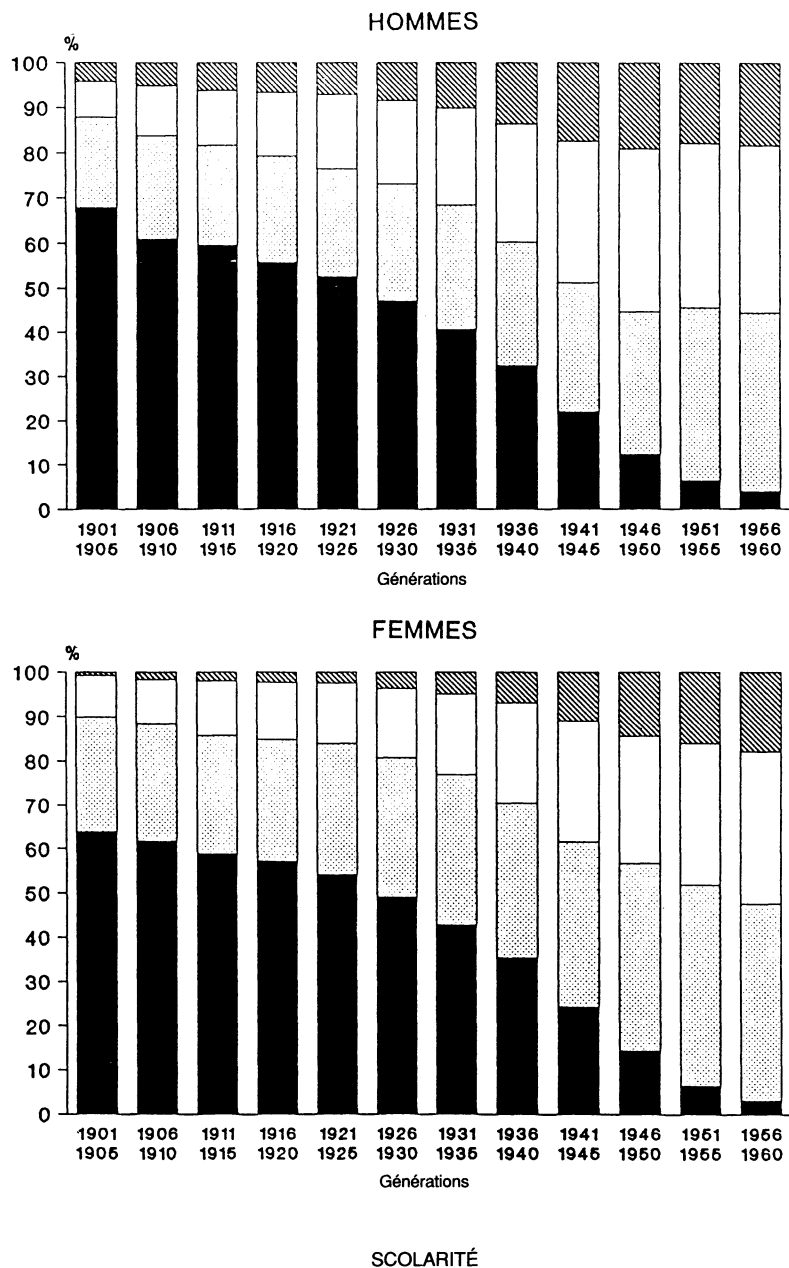
Vieillir instruits

Qui s'instruit s'enrichit, proclame à tort ou à raison le dicton. Chose établie, l'instruction donne accès aux meilleurs emplois ; par ricochet, elle permet donc de mener une vie moins taxante pour la santé ; et au-delà de tout, elle équipe l'individu en attitudes et comportements qui en feront plus aisément un citoyen autonome. Ces avantages font partie du bagage de vie avec lequel on s'emploie à vieillir et à mourir, et nombreux sont les auteurs qui ont su confirmer la relation entre la

qualité de vie au cours de la vieillesse, la façon de mourir, et l'éducation obtenue.

Le fondement de notre optimisme face au vieillissement réside dans ce lien entre éducation et qualité de vie. En effet, les générations qui vont franchir le seuil des 65 ans au cours des trente ou quarante prochaines années renverseront complètement l'image de la personne démunie que nous transmet la vieillesse d'aujourd'hui, comme en fait foi la figure 2. Jusqu'en 1990 la majorité des Québécois arrivés à l'âge de la retraite, hommes et femmes, n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du primaire (8e année). Or, dans la société actuelle, ces personnes sont désormais classées comme « analphabètes fonctionnels » ; quels que soient leur âge, leur situation sociale ou, soit dit en passant, le niveau réel de leur compétence, elles sont ciblées comme groupe démunie, incapable de faire face aux exigences de la vie contemporaine. Cette catégorie dominante de personnes âgées est appelée à disparaître rapidement, au fur et à mesure que vieilliront les générations ayant eu accès à une meilleure éducation. En 2021, elles ne compteront plus que pour 5 % des cohortes qui fêteront leurs 65 ans.

Ces progrès se doubleront pour les femmes québécoises d'un rattrapage presque complet en ce qui concerne l'accès aux diplômes universitaires. Si les femmes âgées ne sont pas aujourd'hui plus « analphabètes » que les hommes, par contre, elles se sont nettement vu restreindre l'accès aux études avancées, et par conséquent aux bénéfices qui y sont attachés dans la hiérarchie sociale. En conjugaison avec une faible participation au marché du travail et un comportement matrimonial traditionnel, ce cantonnement des



Données : estimations réalisées à partir du recensement canadien de 1986.

Figure 2 - Profil à 65 ans de diverses générations selon la scolarité atteinte, Québec

- 62 femmes dans des catégories moins scolarisées a largement contribué au dénuement actuel de celles qui sont âgées. Désormais, l'on verra lentement mais sûrement s'éliminer cette sous-scolarisation, et le nombre de femmes pour 100 hommes qui atteindront 65 ans avec un diplôme universitaire évoluera comme suit :

<i>Année du 65^e anniversaire</i>	<i>Femmes/Hommes x 100</i>
1986-1990	35
1991-1995	45
1996-2000	46
2001-2005	46
2006-2010	58
2011-2015	66
2016-2020	75
2021-2026	85

Il nous est même permis ici de projeter plus loin, et de voir en ces jeunes filles qui ont aujourd'hui 20 ans et se retrouvent plus nombreuses que les garçons de leur âge sur les bancs de l'université, de futures vieilles qui brandiront plus fréquemment que leurs compagnons survivants des diplômes jaunis attestant l'égalité de leurs attributs intellectuels !

Vieillir aura encore un certain temps un visage de femme, si on en juge par les écarts persistants de mortalité entre les sexes. Ce-

pendant, ce visage se sera nécessairement modifié : il aura l'auto-nomie davantage gravée dans ses traits, et l'accès à l'éducation aura été le facteur principal de ce nouvel état de choses.

Des retraités et des retraitées...

Le principe de l'universalité de la retraite pour les individus ayant participé au marché du travail a été mis en application à un moment des plus défavorables du point de vue de la conjoncture démographique. En effet, le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec ont vu le jour au moment où la population admissible s'apprêtait à vivre son explosion démographique. Au surplus, les générations qui ont eu accès à ces régimes au cours des quelque vingt-cinq premières années de leur existence n'y ont en moyenne que peu ou pas contribué. Le cul-de-sac dans lequel se trouvent aujourd'hui les caisses de retraite résulte à la fois de la croissance spectaculaire du nombre des *hommes âgés de 65 ans et plus* et de la diminution de leur taux d'activité (sources : Enquête sur la population active et Recensement du Canada) :

	<i>Nombre total (000) *</i>	<i>Actifs (000)</i>	<i>Taux (%)</i>
1956	622	204	33
1966	717	179	25
1976	875	134	15
1986	1 133	127	11

* Y compris les personnes en institution.

Les chiffres ne peuvent guère être plus éloquents : au Canada, de 1956 à 1986, on enregistre une augmentation de 82 % du nombre d'hommes admissibles et une chute simultanée de 66 % de leur taux d'activité ! La préretraite accentue le problème : les hommes canadiens de 55 à 64 ans ont vu

leur taux d'activité passer de 85 % à 68 % au cours de la même période et le nombre d'inactifs a ainsi quintuplé, passant de 77 000 en 1956 à plus de 350 000 en 1986 ! L'effort exigé pour faire face à la demande a été tel que les caisses non seulement ne peuvent plus envisager la capitalisation, mais encore doivent prévoir le déficit des cotisations face aux prestations à verser. À cela on doit ajouter le poids croissant des pensions versées aux veuves, qui ont tendance à survivre de plus en plus longtemps à leur mari.

S'il est un domaine où l'expérience passée ne peut que semer l'angoisse face à l'accélération du vieillissement que nous nous apprêtons à vivre, c'est bien celui de la gestion du soutien de l'État à la vie des retraités.

Pourtant, là aussi, on peut trouver des éléments de solution en scrutant l'histoire active des générations qui sont encore dans la force de l'âge. Un premier pas a été franchi au Québec, et devra l'être ailleurs : celui de l'abolition de l'âge de la retraite obligatoire. En effet, au fur et à mesure que les générations creuses nées après 1960 se présenteront sur le marché du travail, l'aspect concurrentiel des générations plus âgées diminuera ; les jeunes verront même bientôt d'un bon oeil la poursuite d'activité de ceux qu'on ne voudra plus considérer comme « vieux », car elle allégera le fardeau des cotisations exigées par les régimes d'assurance-vieillesse. Cette mesure risque de ne pas avoir d'effet automatique sur les « jeunes vieux » encore aptes au travail. Il faudra une certaine dose d'imagination et sans doute la mise en place de mesures incitatives pour rendre la perspective du travail aguichante pour des générations qu'on a plutôt, jusqu'à maintenant, voulu convaincre que le temps approchait de se la couler douce !

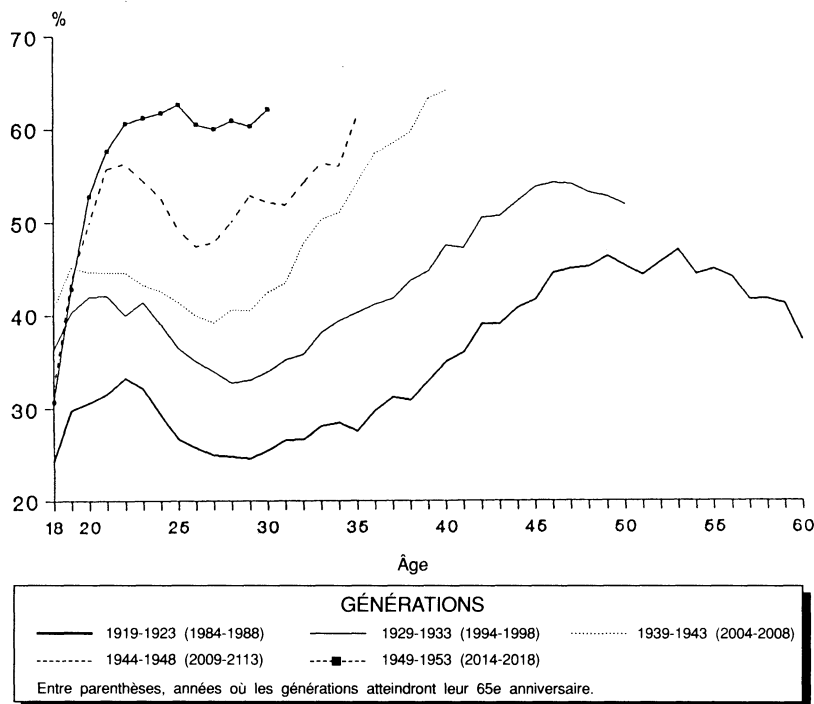
Un deuxième aspect rassurant est la prise de conscience que chacun devra désormais préparer sa retraite et en assumer en bonne partie la responsabilité financière. Selon nous, cette prise de conscience se fait déjà pour d'importants segments de la population. L'extraordinaire développement des programmes de retraite (régimes enregistrés d'épargne-retraite, ou RÉER, ou bien assurance-vieillesse de type « Liberté 55 »), la planification personnalisée de services qui deviendront nécessaires avec le temps (en ce qui a trait aux soins médicaux, au maintien à domicile), voire la prévision de ses propres arrangements funéraires, tout cela témoigne d'un esprit nouveau face à la perspective de vieillir : à l'encontre des générations précédentes, les générations montantes ont intégré à leur credo l'idée de prévoir l'organisation de leurs vieux jours. Il nous sera donné, dans les travaux de recherche que nous poursuivons, de mesurer la progression de ces attitudes préventives en même temps que leur lien avec l'amélioration de la scolarisation.

Au-delà de ces facteurs plutôt rassurants, il en est un qui modifiera de façon prépondérante le degré d'autonomie financière des futurs vieux, et ce sera celui des futures vieilles. Non seulement les femmes auront-elles désormais eu accès à une éducation aussi poussée que les hommes, elles auront aussi accru leur participation au marché du travail de façon phénoménale.

L'image de la vieillesse démunie nous est essentiellement transmise aujourd'hui par les femmes, seules parce qu'elles ont survécu à leur mari, et pauvres parce qu'elles n'ont pas et n'ont jamais eu de revenu personnel suffisant, ni de participation valable à aucune forme d'assurance-retraite. Tout cela ne peut que

changer, et ces changements sont inscrits dans l'histoire active des générations encore jeunes, comme en fait foi la figure 3. On peut y observer, à chaque âge de la vie, l'évolution du profil actif de diverses générations de femmes canadiennes nées entre la fin de la Première Guerre mondiale (1917-1923) et les années prospères du baby-boom (1949-1953). Les générations les plus anciennes qu'il nous soit permis d'y suivre sont celles pour qui le cheminement professionnel a toujours cédé le pas devant les responsabilités familiales. Ces femmes qui ont eu 20 ans avec la Seconde Guerre ont eu un semblant de départ de vie active qui n'était sans doute pas étranger aux conditions économiques spécifiques à cette période ; cependant, dès après l'âge de 22 ans, le mariage et la maternité ont rapide-

ment mis fin à tout profil de carrière et seulement quelque 25 % d'entre elles, sans doute encore célibataires ou sans enfant, détenaient un emploi à 30 ans. Leur retour à la vie professionnelle s'est par la suite amorcé, au gré du délestage des responsabilités liées à la présence de jeunes enfants, pour connaître son apogée à la fin des années soixante. Quelque 45 % d'entre elles ont alors suivi le mouvement et travaillé à l'extérieur du foyer entre 45 et 55 ans ; à la fin des années soixante-dix, alors qu'elles frisaient la soixantaine, celles qui avaient travaillé n'ont guère hésité à prendre une retraite précoce, comme il était d'usage pour les femmes de le faire. Aujourd'hui, ces femmes viennent de franchir le seuil des 65 ans : la grande majorité d'entre elles n'ont pas la préparation financière adéquate



Données : enquête sur la famille de Statistique Canada, 1984.

Figure 3 - Proportion de femmes actives à chaque âge pour diverses générations, Canada

64

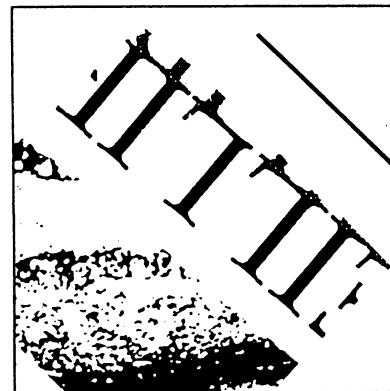
pour subvenir à leur troisième ou à leur quatrième âge.

L'évolution cyclique de la vie active des femmes a conservé à peu près la même allure jusqu'aux générations nées à la fin de la Deuxième Guerre (1944-1948). Cependant, à tout âge, les taux d'activité n'ont pas cessé de croître, et si le retrait de la vie active associé à la constitution de la famille a continué de se produire vers l'âge de 22 ans, il a été moins prononcé, et le retour au marché du travail, de plus en plus précoce, a été accompli par une fraction de plus en plus importante de femmes. Quand elles ont fêté leurs 30 ans, à la fin des années soixante-dix, plus de la moitié des femmes des générations 1944-1948 détenaient un emploi ; cinq ans plus tard on en comptait plus de 60 %. Ces femmes n'ont pas renoncé à la maternité (85 % sont devenues mères) ; elles ont cependant eu moins d'enfants, et ces enfants n'ont pas constitué, pour un grand nombre d'entre elles, une barrière insurmontable à la poursuite d'une activité professionnelle rémunérée.

Les premières générations des filles du baby-boom (1949-1953) se démarquent nettement de celles qui les ont précédées. De 20 à 30 ans, point de retrait significatif du marché du travail : 6 sur 10 d'entre elles sont, à chaque anniversaire, comptées comme actives. L'on pourrait être

tenté d'expliquer la différence par le retard certain face au mariage et à la maternité qu'on a pu observer dès la seconde moitié des années soixante-dix. Cela ne suffit pas : 75 % de ces filles étaient devenues mères en 1984 et leurs enfants sont ceux qui auront vu de façon inégale leur mère combiner responsabilités professionnelles et responsabilités familiales (Marcil-Gratton, 1988).

Certes, le travail féminin n'a pas encore la stabilité ni la rentabilité du travail masculin. Les progrès évidents illustrés à la figure 3 cachent encore des désavantages spécifiques à l'histoire active des femmes : participation chaotique avec flux d'entrées et de sorties qui jouent contre une préparation suivie à la retraite, et emplois qui dans l'ensemble ne sont pas encore équivalents à ceux des hommes. Cependant, le temps travaille cette fois en faveur des femmes : l'égalité désormais acquise en termes de scolarisation ne pourra qu'accentuer pour les jeunes femmes d'aujourd'hui les chances d'accès à une vie active aussi rentable que celle des hommes de leur âge. La poursuite de nos travaux nous en dira plus long. Mais d'ores et déjà, la figure 3 nous incite à prédire que les générations de femmes qui auront 65 ans dans quinze ou vingt ans arriveront inévitablement à cet âge mieux nanties.



Vieillir à deux... parce qu'on le veut

L'autonomie, à la vieillesse comme tout au long de la vie, ne se mesure pas qu'en espèces sonnantes ; elle est fonction d'attitudes de l'esprit mais aussi de comportements sociaux. Si la personne âgée d'aujourd'hui est si souvent perçue comme dépendante, cela ne résulte pas uniquement de sa pauvreté relative ni même de ses capacités affaiblies. La dépendance est un état qui peut s'installer tout au long de l'existence, et dont l'origine n'est pas nécessairement liée au tempérament individuel, mais prend souvent racine dans les comportements encouragés par la société.

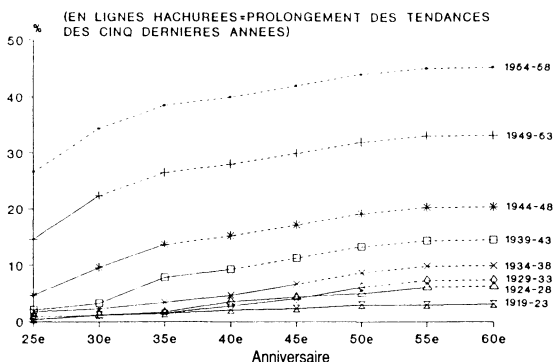
C'est ainsi que la femme âgée d'aujourd'hui a été amenée à cultiver son état de dépendance en adoptant le comportement matrimonial traditionnel de son époque. Dépendance financière d'abord, puisque, comme on l'a vu, elle s'est généralement abstenue du marché du travail. Dépendance affective et sociale ensuite, puisque ces générations ont été fidèles au dogme de la nécessité et de l'indissolubilité du mariage. Cette fidélité en a amené plusieurs à prolonger au-delà de la mort la portée de l'engagement qu'elles avaient pris. Vivre son deuil ne se mesurait pas en jours ou en mois, c'était souvent le reste de la vie qui y passait.

À cet égard la vie des femmes, comme celle des hommes, est en voie de subir des bouleversements profonds. Le recul de la nuptialité, la fréquence des séparations, la montée du divorce, la popularité des remariages et la prolifération des unions libres précédant, suivant ou remplaçant le mariage modifieront de façon considérable, mais encore difficile à estimer, la signification et la portée de la vie de couple. Que l'on juge ou non déplorables ces nouveaux comportements, force nous est de reconnaître que les individus qui les adoptent, même s'ils ne les ont pas choisis, doivent faire preuve d'une certaine autonomie pour prendre en main l'orientation de leur vie.

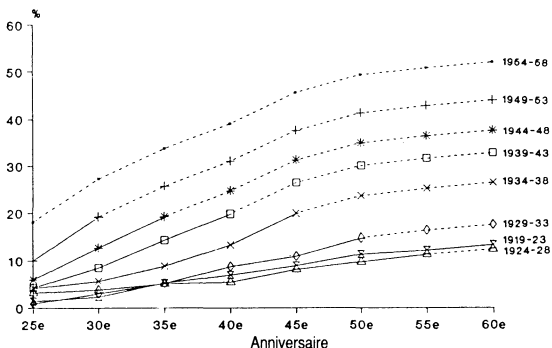
En abordant les choses sous cet angle, sans vouloir être choquants et sans prétendre que cet énoncé général s'applique automatiquement dans tous les cas, nous croyons raisonnable de voir dans l'individualisme qui gouverne les rapports matrimoniaux actuels le gage d'une plus grande autonomie. Ceux et surtout celles qui deviendront vieux après avoir boudé l'institution du mariage et vécu en couple sans attaches légales, ou rompu une union insatisfaisante et cherché dans un second conjoint ce que n'avait pas donné le premier, ceux-là vieilliront différemment. Leur vieillesse sera sûrement moins taxée par le veuvage, moins désorientée par l'absence de partenaire ; ils hésiteront moins à entreprendre une nouvelle vie de couple, et celle-ci ne sera pas perçue comme une trahison envers le passé.

L'impact de ces changements sur la vieillesse de demain demeure difficile à quantifier car nous sommes encore en pleine explosion des comportements conjugaux. Cependant, la figure 4 nous incite à croire que nous ne nous trompons guère sur le sens des tendances que nous venons

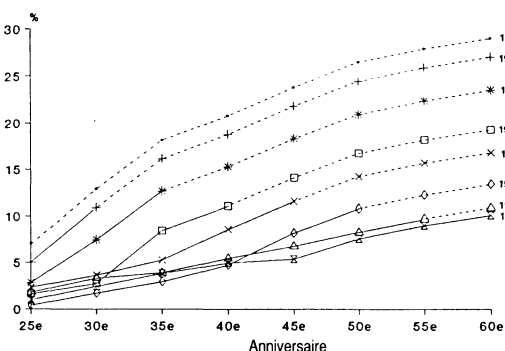
A. Ayant vécu en union libre



B. Mariées ou en union libre ayant vécu une rupture d'union



C. Mariées ou en union libre ayant rompu et formé une seconde union

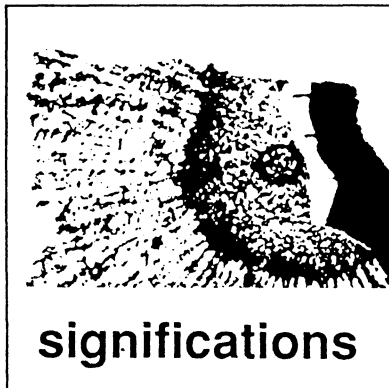


Données : enquête sur la famille de Statistique Canada, 1984.

Note : en lignes hachurées, prolongement des tendances des cinq dernières années.

Figure 4 - Pourcentage cumulé à divers anniversaires des femmes
A. Ayant vécu en union libre;
B. Mariées ou en union libre ayant vécu une rupture d'union;
C. Mariées ou en union libre ayant rompu et formé une seconde union.
Estimations jusqu'à l'âge de 60 ans, générations 1919-1958, Canada

Vieillir comme on a vécu : la clé pour décoder la vieillesse de demain



significations

66

de décrire. L'intensité et la précocité grandissantes des perturbations matrimoniales observées chez les générations nées depuis 1939 se feront sentir dès le tournant du siècle dans la façon dont on abordera le troisième âge, et leur effet s'intensifiera par la suite. Par exemple, entre les générations qui viennent d'avoir leurs 65 ans ou les auront d'ici l'an 2000, et celles qui les fêteront vingt ans plus tard, on pourrait aisément voir quadrupler la fraction des femmes qui ont déjà vécu en union libre (cette fraction étant de 10 % pour les générations de 1934-1938 et de 45 % pour les générations de 1954-1958). On pourrait de même voir quadrupler la fraction de celles qui ont vécu une séparation d'avec leur premier conjoint, légal ou consensuel (fraction de 13 % pour les 1919-1923, de 52 % pour les 1954-1958). Voir enfin tripler la fraction de celles qui auront déjà vécu avec plus d'un conjoint (10 % pour les 1919-1923, 29 % pour les 1954-1958). Si l'extrapolation graphique peut sembler fragile dans ce domaine, elle nous semble permise ici, étant donné l'accentuation rapide de la précocité de ces événements et l'irréversibilité des caractéristiques que nous avons décrites. Et les cheminement conjugaux qu'elle nous permet d'envisager pointent à notre avis vers une réduction de la dépendance liée à la fin de la vie conjugale chez les couples âgés.

Conclusion

Nous vieillissons collectivement et nous vieillirons encore bien davantage. Cependant, si nous voulons éviter que n'éclate le champignon nucléaire, il faudra mettre le troisième âge à contribution, et en repousser les frontières à un seuil correspondant davantage à la réalité contemporaine d'être « vieux ». Cela ne saurait être fait sans une connaissance plus exacte des caractéristiques que sont en train d'acquérir ceux qui demain feront s'inverser la pyramide. Dans cet article, nous n'avons qu'effleuré l'analyse de quelques-unes des plus déterminantes. Nous espérons avoir convaincu le lecteur du bien-fondé de la démarche.

Nicole Marcil-Gratton
Groupe de recherche sur la
démographie québécoise
Université de Montréal

Notes

* L'auteur présente ici certains résultats des travaux d'une équipe dirigée par Jacques Légaré. Elle a reçu le concours de François Nault et de Paul-Marie Huot pour la préparation de cet article. La recherche bénéficie d'une subvention du FCAR, programme « Actions spontanées ».

¹ Ces données proviennent du scénario moyen proposé par le BSQ. Les différents scénarios visent essentiellement à mettre en évidence l'influence de la fécondité pour l'évolution future de la population du Québec. Selon que la fécondité demeurera très faible ou se redressera, la proportion des personnes âgées en 2031 pourrait varier de 21,7 % à 26,2 %.

² Les démographes, comme tous les autres, ont lamentablement failli à la tâche.

Bibliographie

- BOURBEAU, Robert et Jacques LÉGARÉ. 1982. *Évolution de la mortalité au Canada et au Québec 1831-1931*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection « Démographie canadienne », 140 p.
- CANADA. Statistique Canada. 1989. *Tables de mortalité, Canada et provinces, 1985-1987*. Anciennement : catalogue 84-532.
- MARCIL-GRATTON, Nicole. 1988. *Les Modes de vie nouveaux des adultes et leur impact sur les enfants au Canada*. Rapport de recherche soumis au Secrétariat de l'« Étude de l'évolution démographique et de son incidence sur la politique économique et sociale », Santé et Bien-être social Canada, 54 p. et tableaux.
- MARCIL-GRATTON, N. et J. LÉGARÉ. 1987. « Vieillesse d'aujourd'hui et de demain. Un même âge, une autre réalité ? », *Futuribles*, mai : 3-21.
- QUÉBEC. Bureau de la statistique du Québec. 1986. *Les Personnes âgées au Québec*. Par Hervé GAUTHIER et Louis DUCHESNE. 255 p.
- QUÉBEC, Conseil des affaires sociales et de la famille. 1983. *Durée ou qualité de la vie ?* Par Sylvie DILLARD. Collection « La santé des Québécois », 63 p. 1961